Energie : Un rapport explosif d'EDF amorce la fin des éoliennes et des panneaux solaires

Category: 2020-2030,Actualités,Union Européenne
4 mars 2025



Un rapport de l'Inspecteur Général pour la Sûreté Nucléaire et la Radioprotection d'EDF, publié début février 2025, met en lumière les risques économiques et techniques liés à l'intégration massive des énergies renouvelables intermittentes dans le mix énergétique français. Ce document, qui contredit le narratif d'une complémentarité fluide entre nucléaire et éolien, relance le débat sur l'avenir du système électrique national et suscite de vives réactions au sein des filières énergétiques et du monde politique.

C'est la publication début février 2024 par EDF d'un discret rapport de son Inspecteur Général pour la Sûreté Nucléaire et la Radioprotection (IGSNR) qui a mis le feu aux poudres et qui enflamme les réseaux sociaux.

Rédigé et publié par **l'Amiral (2s) Jean Casabianca**, ce rapport dénonce les risques techniques et économiques pour EDF de la complémentarité entre le nucléaire et les énergies intermittentes comme les éoliennes ou les panneaux solaires. Il précise page 13 :

« L'arrivée massive de nouvelles sources d'électricité renouvelables (EnR), à la fois

intermittentes et prioritaires sur le réseau, a multiplié les variations de charge.

Elles ne sont pas sans risque sur la sûreté du système électrique (dont le black-out) ni sans contrainte sur le fonctionnement de nos installations. À long terme, elles remettent en cause le modèle économique. (…)

De souplesse de fonctionnement, la modulation s'est transformée en contrainte, le nucléaire devant faire face à la demande, seul ou avec l'hydraulique, sauf à se résoudre à employer des moyens thermiques et carbonés.

En outre, le suivi de charge a forcément un impact sur la machine, plus fréquemment sollicitée par des cyclages profonds. L'augmentation des fortuits n'est pas flagrante mais c'est dans la durée que les effets seront appréciés.

J'estime que la priorité donnée aux EnR, dans une complémentarité unilatérale nucléaire-EnR, conduit à des variations de puissance dont il serait d'autant plus opportun de se dispenser qu'elles ne sont jamais anodines sur la sûreté, notamment la maîtrise de la réactivité, et sur la maintenabilité, la longévité et le coût d'exploitation de nos installations. »

Mauvais vent pour les lobbystes de l'éolien

Le passage de ce rapport d'Edf a une portée de la plus grande importance car il remet clairement en cause ce qui est vendu depuis des années par les lobbystes des éoliennes à savoir la complémentarité nucléaire – énergies intermittentes (éoliennes panneaux solaires) traduction technique du « en même temps » énergétique du Président Emmanuel Macron.

En effet la commission d'enquête sur les énergies renouvelable dirigé en 2019 par Julien Aubert avait largement remis en question le fait que les éoliennes avaient une utilité pour la décarbonation. A l'époque Jean François Carenco Président de la Commission de régulation de l'Energie s'était exprimé à ce sujet :

« Il ne faut pas s'y tromper : grâce au mix énergétique décarboné, composé principalement de nucléaire et d'hydroélectrique, nous bénéficions déjà de faibles émissions de CO2 et d'un prix de l'électricité maîtrisé. Vous le savez, nous émettons six fois moins de CO2 que nos voisins allemands (…). Le développement des énergies renouvelables (EnR) électriques ne sert donc pas à réduire les émissions de CO2. Il faut le rappeler, car on dit beaucoup de mensonges à ce sujet, et encore récemment à la télévision. Cela n'a aucun sens et procède d'une forme de populisme idéologique »

A l'issu de ce rapport de l'Assemblée nationale et de la relance du nucléaire amorcé par Emmanuel Macron en octobre 2021 lors du plan d'investissement 2030, puis à Belfort en février 2022, les exploitants d'éoliennes devaient revoir leurs éléments de langages commerciaux pour justifier les installations. Désormais les éoliennes allaient servir non plus pour la décarbonation mais pour compenser le retard pris dans la construction de nouveaux réacteurs nucléaires. Il fallait donc un mix électrique basé sur le nucléaire complété avec des éoliennes ou des panneaux solaires en attendant la construction des nouveaux réacteurs.

Narratif contre réalité

Le narratif de certains de la filière nucléaire alliés à la filière éolienne allait donc promouvoir le complément nucléaire-éolienne comme l'avenir radieux d'un mix électrique décarboné français. C'était sans compter que la réalité de la science et des faits l'emporte toujours sur l'idéologie.

Face à cette nouvelle propagande de nombreux spécialistes s'inquiétaient des dangers de moduler le nucléaire avec les énergies intermittentes au moment où le vent ne souffle pas et où le soleil ne brille pas. Beaucoup d'ingénieurs alertaient sur les risques que couraient nos centrales nucléaires à adapter leur production en fonction de l'activité des énergies intermittentes du fait de la priorité de réseau dont elles bénéficient dans le marché européen de l'électricité.

Le 1er décembre dernier avec d'anciens dirigeants de la filière énergétique nous avons alerté le premier Ministre dans une tribune choc sur le danger d'une politique énergétique du « en même temps » nucléaire énergie intermittente qui déstabilisait notre économie tout entière. Parmi ces alertes nous avions dénoncé :

« L'illusion répandue par les rapports officiels de RTE que les énergies renouvelables intermittentes et l'énergie nucléaire seraient complémentaires »

Ce texte devait inspirer une autre tribune publiée le 13 janvier 2025 dans le Point par 80 parlementaires qui demandaient justement une pause dans cette politique des énergies intermittentes en France.

La prise de conscience des responsables

En ce début d'année 2025, ce mouvement de fonds exprimé par d'anciens dirigeants d'entreprises énergétiques et des parlementaires a suscité une véritable panique de la filière éolienne au point que leur lobbyste ont fini par publier une tribune désespérée dans le Monde le 30 janvier 2025 titré « *Il est temps de remiser l'opposition entre nucléaire et renouvelables …* »militant à nouveau sur la nécessité de ce complément nucléaire-éolienne.

Finalement début février 2025, ce rapport de l'Inspecteur Général pour la Sûreté Nucléaire et la Radioprotection, amiral et ancien de l'école naval, venait mettre un terme à ce débat de la plus haute importance en soulignant les dangers pour l'économie du nucléaire et pour la fiabilité technique des centrales nucléaire française de les mixer avec des énergies intermittentes.

Dans cette guerre mondiale de l'énergie qui s'exprime en France par ce lobbying pro éolien et pro photovoltaïque contraire aux intérêts énergétiques de la France, ce discret rapport met un véritable coup de grâce à la politique des énergies intermittente en France. Même si les acteurs de l'énergie ou de la vie politique n'ont pas encore parfaitement mesuré la portée de ce rapport technique historique, il est incontestable que ce dernier fera date et ne pourra absolument pas être enterré ou minimisé par le PDG d'EDF Luc Rémont.

En tout cas nous y veillerons !

Fabien BOUGLE*

Expert en politique énergétique
le Spectacle du monde
14 février 2025

*Auteur de *Guerre de l'Énergie*, Edition du Rocher, mention d'honneur prix Turgot 2024.